



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Liban

Question écrite n° 15079

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la coopération de la France au devenir culturel par la sauvegarde du patrimoine de la ville de Tyr au Liban. En effet, une campagne internationale a été lancée sur le thème « Tyr ville ouverte » après que cette ville historique a été classée au registre du Patrimoine mondial de l'humanité. Cette action « ville ouverte » réclame désormais un soutien effectif des nations amies du Liban, au premier rang desquelles figure évidemment la France. Il lui demande quelles initiatives il compte mener en ce sens, avec sa collègue chargée de la Culture, en faveur de la ville de Tyr.

Texte de la réponse

Le ministre des affaires étrangères et européennes confirme volontiers à l'honorable parlementaire que la France entretient une coopération étroite, confiante et active avec les autorités libanaises chargées du patrimoine libanais, et en premier lieu, avec la direction générale des antiquités du Liban. L'existence à Beyrouth, depuis 1948, d'un institut permanent d'histoire et d'archéologie relevant du MAEE lui permet d'être à leur écoute et de répondre aux demandes qui lui sont adressées. Dans ce cadre et concernant plus particulièrement la ville de Tyr, la France est engagée à double titre à travers une mission archéologique relevant de la commission des fouilles du MAEE même si, depuis près de 2 ans, nos moyens d'intervention sont devenus difficiles à mettre en oeuvre, pour d'évidentes raisons de sécurité. C'est ainsi qu'un grand colloque international sur « l'histoire de Tyr à travers les textes de l'Antiquité et du Moyen Âge », co-organisé par notre institut, a dû être annulé à deux reprises et n'a toujours pas pu se tenir ; à travers une participation active au programme dit « patrimoine culturel et développement urbain » (PCDU), cofinancé avec la Banque Mondiale pour le développement du patrimoine touristique de Tyr et pour la conservation urbaine de la vieille ville, via un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) ; la France financera ainsi la réhabilitation du port, coeur de la ville ancienne, dans le cadre d'un vaste projet visant également l'aménagement de l'entrée de la vieille ville, celui d'un parcours piétonnier et d'espaces publics et la réhabilitation de khans et de bâtiments publics d'intérêt historique au sein de la vieille ville ainsi que des actions de préservation des monuments historiques. Le financement français pour la rénovation du port est de 3 millions d'euros, sur lesquels 450 000 euros sont déjà engagés au titre des études et de l'assistance technique. Le démarrage des travaux est prévu au deuxième semestre 2008.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15079

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2008, page 426

Réponse publiée le : 8 avril 2008, page 3017